



Direction des études
65 rue de Richelieu
75002 PARIS
Tel : 01 55 42 75 18
01 55 42 75 02
etudes@chartes.psl.eu

**DEMANDE D'INSCRIPTION EN DOCTORAT
DOCTORAT SUR TRAVAUX POUR LES CONSERVATEURS**

DISCIPLINE :

SUJET (écrire en majuscules) :
.....
.....
.....
.....

NOM DU DIRECTEUR DE THÈSE (voir coordonnées à la fin du dossier) :
.....

NOM ET ETABLISSEMENT DU CODIRECTEUR DE THÈSE (uniquement si une codirection est envisagée)
.....

NOM ET ETABLISSEMENT DU DIRECTEUR DE COTUTELLE DE THÈSE (uniquement si une cotutelle est envisagée)
.....

État Civil

Madame Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Né(e) le : à :

Nationalité :

Situation de famille :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Situation professionnelle

Conservateur du patrimoine Préciser la spécialité :

Conservateur des bibliothèques

Diplômes universitaires

Dernier diplôme universitaire obtenu

Etablissement, mention, spécialité :

.....

.....

Année d'obtention..... Rang (si disponible) et mention

Titre du mémoire de recherche

.....

.....

Directeur du mémoire

1^{ère} INSCRIPTION EN DOCTORAT : OUI NON

(S'il ne s'agit pas de la 1^{ère} inscription en doctorat, préciser l'établissement et l'année où la 1^{ère} inscription a eu lieu :)

A , le

Signature

AVIS DU DIRECTEUR DE THÈSE

Avis :

Nom du Directeur de thèse :

Sujet (écrire en majuscules) :

.....

A Paris, le

Signature

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉQUIPE D'ACCUEIL

(La direction des études se charge de solliciter l'avis du directeur de l'équipe d'accueil)

Avis :

Nom du Directeur : M. Christophe Gauthier, directeur d'études à l'École nationale des Chartes-PSL

Nom de l'équipe : Centre Jean Mabillon

Code : EA 3624

A Paris, le

Signature

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DOCTORALE

(La direction des études se charge de solliciter l'avis du directeur de l'École doctorale)

Avis :

Nom du Directeur :

A Paris, le

Signature

DÉCISION DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES-PSL

(La direction des études se charge de solliciter l'avis de la directrice de l'ENC-PSL)

La Directrice de l'École nationale des chartes-PSL accepte l'inscription en doctorat à l'École nationale des chartes-PSL.

A Paris, le

Signature

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I - CONTENU DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Dossier administratif (en un exemplaire) :

- La demande d'inscription en doctorat (il s'agit du présent formulaire) remplie et signée
- Une photographie d'identité
- Une photocopie de carte vitale (ou de l'attestation de sécurité sociale)
- Une photocopie de carte d'identité/passeport
- Une photocopie de votre dernier arrêté attestant votre appartenance à un corps de conservateur (Dans le cas d'une candidature à titre étranger, tout document attestant du statut de conservateur du patrimoine propre au système en vigueur dans le pays concerné)
- Une photocopie du diplôme de baccalauréat
- Une photocopie de vos diplômes universitaires

Dossier scientifique (en deux exemplaires) :

- Un curriculum vitae détaillé (trois pages maximum, interligne simple)
- Une lettre motivant la candidature au doctorat
- Une note de synthèse présentant le parcours de recherche antérieur et sa cohérence avec le projet de mémoire de synthèse à rédiger dans le temps de l'inscription en doctorat (2 à 4 pages)
- la lettre d'engagement du directeur de thèse à diriger la thèse (sous réserve de la décision ultérieure relative à l'inscription en doctorat)
- Copie de ses travaux les plus marquants, publiés ou non. Ce dossier de travaux doit être d'une ampleur significative et comprendre au moins :
 - un livre et/ou un mémoire de recherche universitaire d'un niveau supérieur à un mémoire de master 2 comme, par exemple, une thèse d'École des chartes, un mémoire de recherche de l'Énssib ;
 - des catalogues d'exposition ou des inventaires de collections ;
 - des articles.

L'ensemble des pièces peut être transmise sur support électronique (clé USB) et/ou sous forme papier, à l'École nationale des chartes, direction des études, 65 rue de Richelieu, 75002 Paris.

II – CALENDRIER

Dépôt de candidature : **avant la fin juin.**

Transmission de la décision relative à l'inscription

Inscription administrative en doctorat : **Septembre-octobre de l'année universitaire à venir**

Remise du mémoire de synthèse et du dossier de travaux servant à la soutenance :

avant le 31 décembre de l'année suivante, pour une soutenance en janvier